



Commune de Morrens
Place du Village 1
1054 Morrens

REÇU le

5 SEP. 2022

RÉP: 743

FS

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Conformément au règlement communal sur la protection des arbres du 4 janvier 2014 et au règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la faune, des monuments et des sites.

Affichage au pilier public du 14 sept. 2022 au 3 oct. 2022
(ne pas remplir)

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au greffe municipal.

Propriétaire et parcelle concernés

No parcelle 605..
Propriétaire (nom et prénom) Ecknauer Dominique
Adresse Ch. de la Villaire
Demandeur (si différent) Ecknauer Christoph et Damiani

Abattage envisagé

Objet (cocher ce qui convient) arbre haie cordon boisé boqueteaux

Nombre 1x.. Essence(s) Sapin bleu

Circonférence 1,8 m. Hauteur (environ) ~ 7-8 m.

Motif de l'abattage Branches qui tombent et destruction de la grille des eaux de pluies (épinus)

Entreprise chargée d'effectuer le travail Frédéric Staehli Sàrl

Plantation compensatoire oui
 non, motif

Date

Signature du propriétaire

Signature du demandeur

29.08.2022

D. Ecknauer

(si différent) [Signature]

Le présent formulaire doit être retourné, dûment complété et signé par le(s) propriétaire(s) accompagné d'un plan de situation, photo ou croquis précisant l'emplacement de l'abattage.

